

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
PARUS DANS LA MÊME COLLECTION / IN THE SAME SERIES .....	VII
TABLE DES SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	IX
SOMMAIRE .....	XVII
PRÉFACE .....	XIX
INTRODUCTION .....	1
SECTION I. – <i>Définition du lobbying</i> .....	4
1. Le lobbying est une action spontanée. ....	8
2. Le lobbying s'exerce sans contrepartie.....	25
3. Le lobbying exprime un intérêt particulier.....	26
4. Le lobbying est dirigé vers une autorité décisionnelle .....	40
5. Le lobbying a pour but d'agir sur l'ordonnancement juridique ..	49
6. Le lobbying vise une disposition impérative .....	51
SECTION II. – <i>Contexte doctrinal de l'étude</i> .....	54
1. Le contexte pluridisciplinaire. ....	54
2. Le lobbying dans la doctrine juridique .....	67
SECTION III. – <i>Intérêt de l'étude</i> .....	73
SECTION IV. – <i>Problématique</i> .....	77
SECTION V. – <i>Méthodes de travail</i> .....	79
SECTION VI. – <i>Thèse présentée</i> .....	84

### PREMIÈRE PARTIE UNE RECONNAISSANCE NÉCESSAIRE DU LOBBYING DANS LES DROITS NORD-AMÉRICAINS

<i>Ouverture : Souveraineté américaine et intérêt public</i> .....	90
--	----

TITRE I  
UN LOBBYING ACCEPTÉ

CHAPITRE I. – UNE RECONNAISSANCE IMPLICITE PAR L'AMÉNAGEMENT DES DROITS ET LIBERTÉS .....	111
SECTION I. – <i>La garantie des moyens d'action</i> .....	113
§1. – <i>La liberté d'expression</i> .....	114
A. <i>Le lobbying, liberté garantie par une définition large</i> .....	116
1. La liberté d'expression, élément d'une recherche de la vérité ...	118
2. La liberté d'expression, rouage du gouvernement autonome ...	119
3. La liberté d'expression, facteur de développement personnel ...	123
B. <i>Le lobbying, expression garantie par un degré de protection élevé</i> ...	123
1. La catégorisation de l'expression par la Cour .....	124
a) L'application par la Cour du Premier Amendement. ....	124
b) L'évolution de la jurisprudence de la Cour .....	126
c) La protection particulière accordée à l'expression politique ...	132
2. Le lobbying, une expression politique protégée .....	133
a) Une protection découlant de la conception américaine de la souveraineté .....	133
b) Une protection garantie devant l'ensemble des pouvoirs publics .	134
c) Une protection étendue au financement politique. ....	143
§2. – <i>La liberté d'association</i> .....	147
A. <i>L'association, forme d'expression du lobbying</i> .....	148
B. <i>La liberté d'association, cadre protecteur pour le lobbying</i> .....	151
1. Les associations créées pour exercer une liberté constitutionnelle .	151
2. Les partis politiques .....	152
3. Les syndicats. ....	155
SECTION II. – <i>La garantie des voies d'action</i> .....	157
§1. – <i>Le droit constitutionnel de pétition</i> .....	161
A. <i>Un droit ancien</i> .....	161
B. <i>Un moyen de lobbying</i> .....	164
1. L'exemple historique des pétitions abolitionnistes .....	164
2. Un droit reconnu devant les Chambres et l'exécutif. ....	167
3. Un droit encadré par le juge .....	170
§2. – <i>Les voies contentieuses</i> .....	177
A. <i>La mise en oeuvre d'une Class Action</i> .....	179

	PAGES
1. L'utilisation de la Class Action aux fins de lobbying . . . . .	179
2. Des conditions de mise en œuvre difficile . . . . .	182
3. La maîtrise de la Class Action par le juge . . . . .	185
B. <i>L'utilisation de la qualité d'Amicus Curiae</i> . . . . .	188
C. <i>L'obtention d'une opinion dissidente favorable</i> . . . . .	193
1. L'utilité de l'opinion dissidente pour le lobbyiste . . . . .	193
2. La force persuasive de l'opinion dissidente en droit . . . . .	196
 CHAPITRE 2. – UNE RECONNAISSANCE EXPLICITE PAR L'ORGANISATION DES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES . . . . .	203
 SECTION I. – <i>La reconnaissance de principe des intérêts particuliers</i> . . . . .	207
§1. – <i>Une exigence démocratique</i> . . . . .	208
A. <i>La légitimation des agences administratives</i> . . . . .	209
1. Le développement des agences . . . . .	209
2. La nécessité d'un contrôle démocratique des agences . . . . .	212
B. <i>La démocratisation des procédures administratives</i> . . . . .	217
§2. – <i>Une procédure ouverte</i> . . . . .	221
A. <i>Un lobbying organisé par la participation</i> . . . . .	221
1. Une participation étendue . . . . .	222
2. Une participation équitable . . . . .	228
B. <i>Un lobbying facilité par la transparence</i> . . . . .	230
C. <i>Un lobbying amélioré par la négociation</i> . . . . .	233
1. Le recours à la procédure négociée . . . . .	233
2. Les limites posées par le juge . . . . .	238
 SECTION II. – <i>L'institution d'obligations de protection des intérêts particuliers</i> . . . . .	242
§1. – <i>L'obligation de mener une procédure publique</i> . . . . .	242
A. <i>L'information, garantie d'un lobbying étendu</i> . . . . .	242
B. <i>L'information, garantie d'un lobbying adapté</i> . . . . .	246
§2. – <i>L'obligation de mener une procédure raisonnée</i> . . . . .	250
A. <i>Une garantie d'effectivité du lobbying</i> . . . . .	252
B. <i>Un régime probatoire favorable à la société civile</i> . . . . .	257
 CONCLUSION DU TITRE PREMIER . . . . .	263

TITRE 2  
UN LOBBYING RÉGLEMENTÉ

CHAPITRE I. – LE MODÈLE DE RÉGLEMENTATION AMÉRICAIN .....	267
SECTION I. – <i>Une réglementation générale</i> .....	267
§1. – <i>Une notion de lobbying élargie</i> .....	268
A. <i>Une application restreinte par le juge</i> .....	269
1. Une première réglementation laborieuse .....	269
a) Les premières réglementations .....	269
b) La réglementation générale de 1946 .....	275
2. Une réglementation affaiblie par le juge .....	280
a) Une interprétation restrictive du juge .....	280
b) Une interprétation combattue par de nombreux projets .....	283
B. <i>Une application étendue par le législateur</i> .....	286
1. Un champ d'application personnel .....	288
2. Un champ d'application matériel .....	292
3. Un champ d'application organique et formel .....	294
§2. – <i>Un régime juridique plus efficace</i> .....	296
A. <i>Des obligations précisées</i> .....	296
1. Des obligations de transparence .....	296
2. Des obligations conformes à la Constitution .....	302
B. <i>Des sanctions adaptées</i> .....	305
1. L'institution d'autorités chargées de l'application de la loi .....	305
2. L'institution de sanctions civiles et pénales .....	309
SECTION II. – <i>Une réglementation spéciale</i> .....	311
§1. – <i>Les règles relatives aux acteurs</i> .....	314
A. <i>L'encadrement accru des lobbyistes étrangers</i> .....	315
1. Un champ d'application accru .....	315
2. Un niveau d'obligations accru .....	321
B. <i>L'encadrement accru des décideurs publics</i> .....	325
1. La complexité des règles applicables aux agents de l'exécutif .....	326
2. Le renforcement des règles applicables aux agents du Congrès .....	340
§2. – <i>Les règles relatives aux situations sensibles</i> .....	350
A. <i>Un contexte favorable à l'exercice du lobbying</i> .....	351

	PAGES
B. <i>L'interdiction d'intégrer le coût du lobbying dans le prix du contrat obtenu</i> .....	354
CHAPITRE 2. – LE MODÈLE DE RÉGLEMENTATION CANADIEN .....	360
SECTION I. – <i>La réglementation fédérale</i> .....	361
§1. – <i>Un champ d'application large</i> .....	361
A. <i>Une liberté d'accès aux institutions</i> .....	362
B. <i>Une définition large du lobbying</i> .....	364
1. Un champ d'application personnel .....	365
2. Un champ d'application matériel .....	368
3. Un champ d'application organique et formel .....	371
a) Les organes visés .....	372
b) Les décisions visées .....	373
§2. – <i>Un régime juridique efficace</i> .....	375
A. <i>De strictes obligations de transparence</i> .....	375
1. L'obligation de déclaration des lobbyistes .....	376
a) Les obligations communes .....	376
b) Les obligations spécifiques .....	378
2. Les dispositions relatives aux conflits d'intérêts des parlementaires .....	383
3. L'institution d'un registre et d'un code de déontologie .....	386
a) L'efficacité du registre .....	386
b) Les insuffisances du Code .....	387
B. <i>Des sanctions dissuasives</i> .....	388
1. La création d'infractions adaptées .....	388
2. Les prérogatives du commissaire au lobbying .....	390
SECTION II. – <i>L'approfondissement Québécois</i> .....	392
§1. – <i>Le renforcement des obligations</i> .....	396
A. <i>Un niveau d'obligations accru</i> .....	396
B. <i>Une source réglementaire d'obligations : le code de déontologie</i> .....	404
§2. – <i>Le développement des institutions</i> .....	406
A. <i>Un « commissaire au lobbyisme » précurseur</i> .....	406
B. <i>Un code de déontologie contraignant</i> .....	413
CONCLUSION DU TITRE SECOND .....	417
CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE .....	421

SECONDE PARTIE  
UNE RECONNAISSANCE IMPOSSIBLE  
DU LOBBYING EN DROIT FRANÇAIS

TITRE I  
LES JUSTIFICATIONS IDÉOLOGIQUES DU REJET

CHAPITRE I. – LES FONDEMENTS DE LA REPRÉSENTATION . . . . .	433
SECTION I. – <i>La prohibition du mandat impératif</i> . . . . .	434
§1. – <i>Un rejet idéologique</i> . . . . .	434
A. <i>L'instruction contre l'unité de la représentation</i> . . . . .	435
1. La mise en place d'une représentation politique moderne . . . . .	436
2. L'inconciliable particularisme du mandat impératif . . . . .	441
B. <i>L'instruction contre la liberté de la délibération</i> . . . . .	444
§2. – <i>Une validité politique</i> . . . . .	449
A. <i>Un lien politique à de nombreux intérêts</i> . . . . .	449
1. Le lien aux intérêts de la circonscription . . . . .	449
2. Le lien à un accord social préalable . . . . .	454
B. <i>Un lien politique aux électeurs</i> . . . . .	456
1. Une prohibition artificielle . . . . .	457
2. Une prohibition conciliable avec le lobbying? . . . . .	464
SECTION II. – <i>Le refus des corps intermédiaires</i> . . . . .	468
§1. – <i>Une intermédiation prohibée in limine</i> . . . . .	469
A. <i>Le rejet du particularisme corporatif</i> . . . . .	470
1. L'opposition des groupes à l'Etat absolutiste . . . . .	470
a) La recherche du bon ordre . . . . .	471
b) La recherche de la prééminence de l'intérêt général . . . . .	475
2. L'opposition des groupes à l'Etat jacobin . . . . .	476
a) Un rejet inspiré de Rousseau . . . . .	476
b) Le rejet des révolutionnaires . . . . .	478
B. <i>La crainte du particularisme associatif</i> . . . . .	486
1. L'intolérable concurrence des groupements politiques . . . . .	486
2. La relative tolérance des groupements économiques . . . . .	493
§2. – <i>Une intermédiation assumée in fine</i> . . . . .	495
A. <i>La reconnaissance syndicale, puis associative</i> . . . . .	496

	PAGES
1. Le rétablissement des groupements professionnels .....	497
2. Le retour tardif des groupes associatifs .....	502
B. <i>La représentation d'intérêts</i> .....	507
CHAPITRE 2. – LES FONDEMENTS DE LA DÉCISION .....	513
SECTION I. – <i>La volonté générale comme moyen</i> .....	514
§1. – <i>Un rejet par le volontarisme</i> .....	515
A. <i>Un lobbying incompatible avec la volonté générale rousseauiste</i> .....	515
1. Les caractéristiques de la volonté générale .....	515
a) La volonté générale avant Rousseau .....	515
b) La volonté générale développée par Rousseau .....	518
2. La volonté générale contraire au lobbying .....	520
a) Les points d'opposition .....	521
b) L'irréductible contrariété .....	527
B. <i>Un lobbying incompatible avec la volonté générale révolutionnaire</i> ..	529
1. Une volonté générale éloignée de Rousseau .....	529
2. Une volonté générale opposée au lobbying .....	534
§2. – <i>Un rejet par le légicentrisme</i> .....	537
A. <i>Une tradition révolutionnaire</i> .....	537
B. <i>Une tradition républicaine jusqu'en 1958</i> .....	543
1. L'abandon progressif d'une loi parfaite .....	543
2. Le maintien d'une loi perfectible .....	546
SECTION II. – <i>L'intérêt général comme fin</i> .....	548
§1. – <i>Une définition volontariste</i> .....	549
A. <i>Une conception transcendant l'intérêt particulier</i> .....	549
B. <i>Une conception s'opposant au lobbying</i> .....	555
§2. – <i>Le rejet de l'intérêt particulier</i> .....	561
A. <i>L'intérêt particulier illégitime</i> .....	561
1. La généralité de la loi .....	562
2. La reconnaissance d'un intérêt général à valeur constitutionnelle	571
B. <i>L'intérêt particulier illégal</i> .....	578
1. L'utilité du détournement de pouvoir face au lobbying .....	578
2. Le renouveau du détournement de pouvoir face au lobbying ...	591
CONCLUSION DU TITRE PREMIER. ....	595

TITRE 2	
LES CONSÉQUENCES JURIDIQUES DU REJET	
CHAPITRE 1. – UN CADRE JURIDIQUE INDIRECT .....	601
SECTION I. – <i>L'absence de réglementation directe</i> .....	601
§1. – <i>Un droit inadapté à la pratique du lobbying</i> .....	602
A. <i>Un lobbying de fait en droit interne</i> .....	602
1. <i>Devant le Parlement</i> .....	610
a) <i>Un lobbying régulier</i> .....	610
b) <i>Un accroissement récent</i> .....	616
2. <i>Devant le gouvernement</i> .....	626
B. <i>Un lobbying reconnu en droit de l'Union européenne</i> .....	629
§2. – <i>Les conséquences d'un lobbying non réglementé</i> .....	636
A. <i>L'absence de réglementation propre</i> .....	636
1. <i>L'absence de texte adapté</i> .....	636
2. <i>L'absence de texte volontaire</i> .....	638
B. <i>Un lobbying dépourvu de statut juridique</i> .....	648
SECTION II. – <i>La présence d'une réglementation indirecte</i> .....	653
§1. – <i>Un objet indirect de droit</i> .....	653
A. <i>Un encadrement juridique minimal</i> .....	654
B. <i>Une utilisation opportune des règles existantes</i> .....	657
§2. – <i>L'application d'un régime répressif</i> .....	661
A. <i>Un régime répressif libéral</i> .....	662
B. <i>Une efficacité variable</i> .....	667
1. <i>Des prohibitions peu sanctionnées</i> .....	667
2. <i>Un droit « doux » ?</i> .....	671
CHAPITRE 2. – UN CADRE JURIDIQUE DISPERSÉ .....	674
SECTION I. – <i>Les règles de valeur constitutionnelle</i> .....	674
§1. – <i>Les dispositions permissives</i> .....	675
A. <i>Les droits et libertés fondamentaux</i> .....	675
1. <i>La liberté d'expression</i> .....	676
2. <i>La liberté d'association</i> .....	678
3. <i>La liberté syndicale</i> .....	680



	PAGES
B. <i>Le droit d'amendement</i> .....	683
1. Un moyen efficace de lobbying en pratique.....	683
2. Une pratique limitée par un encadrement fort .....	688
§2. – <i>Les dispositions limitatives</i> .....	695
A. <i>La souveraineté nationale</i> .....	695
B. <i>Le régime des incompatibilités</i> .....	700
SECTION II. – <i>Les règles de valeur infra-constitutionnelle</i> .....	706
§1. – <i>Les règlements des assemblées</i> .....	706
A. <i>Les restrictions directes</i> .....	706
1. L'interdiction des groupes d'intérêts particuliers.....	707
2. Des règles contournées .....	711
B. <i>Les restrictions indirectes</i> .....	716
1. L'assistance aux débats et l'accès aux locaux .....	716
2. Des règles longtemps contournées.....	720
§2. – <i>Les règles de valeur législative</i> .....	727
A. <i>Le droit électoral et politique</i> .....	727
1. Le droit de pétition.....	727
a) Un droit proche de l'exercice du lobbying .....	728
b) Un outil de légitimation du lobbying .....	735
2. Le financement de la vie politique.....	741
a) La recherche d'une confiance en la démocratie .....	741
b) L'institution de limites et de transparence.....	743
B. <i>Le droit pénal</i> .....	748
1. La corruption et le trafic d'influence.....	748
a) Une application de principe au lobbying.....	749
b) Une application limitée en pratique.....	757
2. La prise illégale d'intérêt et autres délits .....	765
a) La prise illégale d'intérêt, complément des incompatibilités...	765
b) Les délits spécifiques à certaines situations .....	771
CONCLUSION DU TITRE SECOND.....	779
CONCLUSION DE LA DEUXIÈME PARTIE .....	783

	PAGES
CHAPITRE CONCLUSIF. – VERS UN DÉPASSEMENT DU REJET DU LOBBYING EN DROIT FRANÇAIS .....	785
SECTION I. – <i>L'évolution des justifications</i> .....	787
§1. – <i>Un dépassement de la représentation</i> .....	787
A. <i>Une représentation régulièrement critiquée</i> .....	787
1. Les insuffisances du régime représentatif strict .....	788
2. La recherche d'un modèle intermédiaire .....	795
B. <i>L'émergence de nouveaux courants d'idées</i> .....	802
1. La démocratie participative .....	803
2. La «bonne gouvernance» .....	815
§2. – <i>Une nouvelle conception de la décision</i> .....	824
A. <i>L'évolution de l'intérêt général</i> .....	825
1. L'évolution doctrinale .....	825
a) Les premières analyses doctrinales .....	826
b) La doctrine récente .....	830
2. L'évolution contentieuse .....	833
B. <i>La recherche d'une loi plus efficace</i> .....	844
1. Une loi plus adaptée à ses destinataires .....	844
a) Une loi moins générale .....	845
b) Des lois moins nombreuses .....	854
2. Une loi mieux acceptée par ses destinataires .....	858
a) L'acceptation par la qualité .....	860
b) L'acceptation par l'ouverture .....	870
SECTION II. – <i>La recherche d'une conciliation</i> .....	880
§1. – <i>L'intégration de nombreuses pratiques de lobbying</i> .....	880
A. <i>Le lobbying législatif</i> .....	881
1. Le lobbying législatif direct .....	881
2. Le lobbying législatif indirect .....	891
a) L'intervention gouvernementale et administrative .....	891
b) Le contrôle de constitutionnalité .....	897
B. <i>Le lobbying extra-législatif</i> .....	908
1. Le lobbying administratif .....	909
2. L'utilisation détournée de la voie juridictionnelle .....	915
a) L'impossible lobbying juridictionnel des parties .....	916
b) Le lobbying juridictionnel de l' <i>Amicus curiae</i> .....	922

TABLE DES MATIÈRES

1123

	PAGES
§2. – <i>L'adaptation de la règle de droit au lobbying</i> . . . . .	930
A. <i>Vers un encadrement parlementaire</i> . . . . .	930
1. Un encadrement inspiré du Parlement européen . . . . .	930
2. Un encadrement demeurant incomplet . . . . .	940
B. <i>Les éléments d'adaptation au droit français</i> . . . . .	943
1. L'institution de règles de transparence et de déontologie . . . . .	944
2. La garantie du principe d'égalité . . . . .	952
3. L'aménagement d'un statut juridique . . . . .	955
a) L'ordre professionnel . . . . .	956
b) La profession réglementée . . . . .	959
CONCLUSION GÉNÉRALE . . . . .	963
BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE . . . . .	971
INDEX RERUM . . . . .	1085
INDEX NOMINUM . . . . .	1097
TABLE DES MATIÈRES . . . . .	1113